

Communiqué de presse

Le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale est la structure porteuse d'un nouveau groupe d'action local pour la pêche et l'aquaculture (GALPA), « Flandre Maritime », pour les communes littorales de Bray-Dunes à Escalles.



Le 4 octobre 2022, suite à un appel à candidature, la Région Hauts-de-France a désigné le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale comme structure porteuse du GALPA « Flandre Maritime ». Un GALPA est un projet européen de territoire dans une stratégie de développement durable et économique autour des activités pêche et aquaculture. Le Fonds européen des affaires maritimes et de la pêche (FEAMP) accompagne financièrement les projets adaptés au territoire et bâtis par des acteurs locaux privés (60% du comité) et publics (40% du comité).

Le GALPA « Flandre Maritime » comporte 14 communes de Bray-Dunes à l'Est à Escalles à l'Ouest, et trois intercommunalités : Communauté Urbaine de Dunkerque, Communauté de Communes de la Région d'Audruicq et Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres et Mers ; et représente plus de 106 000 habitants.

Il appuiera sa stratégie sur trois axes : Valoriser et promouvoir les activités, métiers et produits de la mer ; Mettre en place des conditions favorables à la pérennisation et au développement des secteurs de l'économie bleue (dont l'objectif est de considérer les déchets comme source d'énergie ou de recyclage) ; Protéger, préserver et assurer une gestion durable des activités et écosystèmes marins.

Le projet du PMCO qui a été construit après un diagnostic du territoire et des échanges avec les acteurs concernés, vise à renforcer l'accompagnement des acteurs maritimes en les replaçant au cœur du développement territorial. Le GALPA Flandre Maritime mènera des actions de communication et de sensibilisation visant à accroître la visibilité, la reconnaissance et l'attractivité de l'ensemble des secteurs maritimes du territoire, y compris de la petite pêche locale. Il contribuera à la pérennisation et au développement socio-économique des activités de l'économie bleue en soutenant les démarches de diversification, de coopération et d'innovation. Une attention particulière sera accordée à la prise en compte des enjeux environnementaux et climatiques.

Afin d'assurer la mise en œuvre effective de la stratégie, le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO) se dotera de moyens humains, techniques et financiers assurant l'animation du GALPA.